

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

**Séance du 26 juin 2014**

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 22 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY - Robert ASSANTE - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Laure-Agnès CARADEC - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Arlette FRUCTUS - Jean-Pierre GIORGI - Albert GUIGUI - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Guy PONTOUS - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy TEISSIER - Dominique TIAN.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Roland BLUM - Eric DIARD - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - André MOLINO - Jérôme ORGEAS - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI - Georges ROSSO - Guy SAUVAYRE - Martine VASSAL - Didier ZANINI.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**DEV 002-119/14/BC**

**■ Attribution d'une subvention à l'association « Pépinière Histoire d'Entreprises » et approbation d'une convention.**

**DPEATSV 14/11381/BC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, MPM désire soutenir activement les filières industrielles et notamment les secteurs aéronautiques et mécaniques.

Le projet Henri Fabre, sur le Technoparc des Florides, incite des entreprises à s'implanter à proximité des grands donneurs d'ordre. L'offre de bureaux individuels équipés et dotés d'un accompagnement personnalisé n'existe pas sur la commune de Marignane, nous empêchant de donner suite à ces demandes.

Pour ces raisons Marseille Provence Métropole a accompagné la réalisation d'une pépinière sur le Technoparc des Florides à Marignane. De façon à pouvoir satisfaire les nouvelles demandes immobilières émanant de TPE et PME des filières aéronautique et mécanique auxquelles le marché traditionnel de bureaux ne peut répondre.

Le responsable de la pépinière généraliste « Pépinière Histoire d'Entreprises » de Vitrolles, ayant fait le même constat, s'est proposé de mettre en place sur le Technoparc des Florides une pépinière consacrée essentiellement à l'aéronautique et la mécanique avec le soutien des différentes collectivités locales (MPM, Conseil Général, Conseil Régional).

MPM a participé au financement de la création de cette pépinière en 2013 avec l'octroi d'une subvention d'investissement de 70.000 euros et une subvention de fonctionnement de 45 000 euros.

**Signé le 26 Juin 2014**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 27 Juin 2014**

D'une superficie d'environ 571 m<sup>2</sup>, la pépinière propose des services d'hébergement aux entreprises au travers de 17 bureaux d'environ 12 m<sup>2</sup>, tous équipés, 2 salles de réunion et d'espaces communs de reprographie et de détente.

En superficie, la pépinière est occupée à 23,50%, chiffre qui devrait vraisemblablement passer à 54 % d'ici mi 2014, compte tenu du prévisionnel.

Depuis août 2013, la pépinière accueille 2 entreprises, et quatre autres devraient occuper la pépinière. La pénurie de locaux de petites surfaces justifie pleinement la présence d'une pépinière sur ce secteur.

Pour 2014, le budget prévisionnel de l'association « Pépinière Histoire d'Entreprises » pour la pépinière s'élève à 201 176 euros soit une augmentation de 6,6 % par rapport à 2013 (187.863 euros).

La part salaires et charges représente 14,6 % des dépenses. La part entreprise s'élève à 32,8 % des recettes.

Les dépenses par grands postes s'élèvent à :

131 522 euros : Services extérieurs  
29 564 euros : Salaires et charges  
12 500 euros : Achats  
27 590 euros : Autres dépenses

Les recettes sollicitées sont constituées par :

66 176 euros : Entreprises  
45 000 euros : Conseil Général des Bouches du Rhône  
45 000 euros : Région Provence Alpes Côte d'Azur  
45 000 euros : Marseille Provence Métropole

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération FCT 004-094/14/CC du 23 mai 2014, portant délégation du Conseil de Communauté au Bureau ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'enjeu majeur que représente cette opération pour la Communauté Urbaine en termes de développement économique et d'emploi ;
- L'intérêt de soutenir la dynamique industrielle engagée sur le Technoparc des Florides.

**Après en avoir délibéré :**

**Signé le 26 Juin 2014**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 27 Juin 2014**

**Décide**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention d'un montant de 45 000 euros à l'association « Pépinière Histoire d'Entreprises », au titre de l'activité de gestion pour la pépinière d'entreprises du Technoparc des Florides à Marignane.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec l'association « Pépinière Histoire d'Entreprises ».

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2014 de la Communauté Urbaine – Article 6743 « subventions exceptionnelles de fonctionnement aux organismes de droit privé » – Fonction 90 – Sous-Politique B320.

Pour Visa  
Le Vice-Président Délégué au  
Développement économique et aux  
Zones d'Aménagement Concerté

Patrick BORÉ

Pour Présentation  
La Présidente Déléguée de la Commission  
Développement Economique et Emploi

Martine VASSAL

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER